

MASTER

ATTENTION : les dossiers de candidature doivent être saisis en ligne via l'application Candidature Paris8 sur le site de l'Université Paris8 à l'adresse suivante :

<https://appscol.univ-paris8.fr/infoDevu/>.

Seuls les dossiers du parcours ILSF/F doivent être envoyés par la poste ou déposés à l'adresse indiquée ci-dessous :

Adresse pour l'envoi postal

Université Paris8 Vincennes Saint-Denis

UFR Sciences du Langage

Monsieur Dominique LACROIX

Bât. A, 1^{er} étage

Bureau A 145

2 rue de la Liberté

93526 Saint-Denis Cedex

Tél. 01 49 40 70 93

E-mail : sdl2@univ-paris8.fr

DATES DE SAISIE DES CANDIDATURES

► **Parcours LADiLLS et Parcours DDL**

1ère session

du 18/03 au 30/04/2019

2ème session

du 01/06 au 30/06/2019

3ème session

du 26/08 au 04/09/2019

► **Parcours ILSF/F**

Session unique : du 01/04 au 10/05/2019

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Niveau de français requis pour les étudiants étrangers : C1 (DALF ou TCF avec le test d'expression orale / écrite impérativement).

Les pièces manquantes dans le dossier pour des raisons administratives indépendantes du candidat (p.ex. les notes) doivent être transmises dès que possible.

Master 1 LADiLLS

Pré-requis : être titulaire d'une licence en Science du langage, de Langues ou de Lettres.

Des titulaires d'autres licences (françaises et/ou étrangères) dans l'une des disciplines du champ des sciences cognitives (psychologie, biologie, philosophie, informatique, sciences sociales, linguistique) peuvent postuler également. Dans tous ces cas, l'accord de la commission pédagogique sera donné après examen des dossiers.

Le dossier de candidature en M1 LADiLLS doit contenir obligatoirement une lettre de motivation détaillée ainsi qu'un projet de recherche d'une page accompagné d'une bibliographie pertinente. Pour le projet de recherche il est vivement conseillé de prendre contact en amont avec un des enseignants du Master SDL en fonction des intérêts de recherche (la liste est disponible sur le site de SDL, dans la rubrique « Master »).

Master 2 LADiLLS

Pré-requis : être titulaire du M1 SDL à Paris 8, parcours LADiLLS ou DDL, être titulaire d'un M1 dans d'autres masters de SDL en France ou des diplômes étrangers équivalents. L'accord de la commission d'admission est donné après examen des dossiers.

Le dossier de candidature doit contenir une lettre de motivation ainsi qu'un projet de recherche étoffé (environ deux/trois pages accompagnées d'une liste de références bibliographiques pertinentes). Pour le projet de recherche, il est vivement conseillé de prendre contact en amont avec un des enseignants du Master SDL en fonction des intérêts de recherche (la liste est disponible sur le site de SDL, dans la rubrique « Master »).

Master 1 DDL

Pré-requis : être titulaire d'une Licence en SHS (Sciences du Langage, en Langues ou Littérature française), ayant validé un parcours Didactique du FLE (mineure « Didactique des Langues » à Paris 8).

Les étudiants ayant une autre Licence et/ou n'ayant pas validé un parcours Didactique de licence peuvent être admis par équivalence sur avis de la Commission Pédagogique, en particulier au vu d'une expérience conséquente de l'enseignement des langues étrangères.

Le projet de candidature doit contenir un **projet d'études** d'une page minimum en lien avec l'enseignement-apprentissage des langues étrangères ou secondes. Il sera ancré dans l'un des domaines qui intéressent la didactique des langues (acquisition, sociolinguistique, interculturalité, ingénierie de la formation, évaluation, technologies de l'information et de la communication, etc.) et sera accompagné d'une bibliographie pertinente.

Master 2 DDL

Pré-requis : être titulaire d'un M1 en Didactique des langues ou d'un autre Master en Sciences Humaines avec expérience conséquente d'enseignement des langues.

Le dossier de candidature doit contenir un projet de recherche étoffé (environ deux/trois pages accompagnées d'une liste de références bibliographiques pertinentes) en lien avec l'enseignement-apprentissage des langues étrangères ou secondes. Il sera ancré dans l'un des domaines qui intéressent la didactique des langues (acquisition, sociolinguistique, interculturalité, ingénierie de la formation, évaluation, technologies de l'information et de la communication, etc.). Pour le rédiger, voir le document "Recommandations pour le dossier de candidature M2 DDL", en ligne sur le site.

Master 1 ILSF

Etre titulaire d'une Licence en SHS.

Le dossier doit contenir une lettre de motivation détaillée et l'ensemble des attestations précisant le niveau de compétences en langue des signes française.

(L'admission est conditionnée par la réussite aux épreuves de sélection, qui ont lieu mi-juin 2019).

Master 2 ILSF

Etre titulaire d'un M1 Interprétation LSF-français et/ou d'un Master de SHS autre à condition de pouvoir attester d'une expérience professionnelle suffisante.

Le dossier doit contenir une lettre de motivation détaillée et l'ensemble des attestations précisant le niveau de compétences en langue des signes française.

(L'admission est conditionnée par la réussite aux épreuves de sélection, qui ont lieu mi-juin 2019).